

PROCÈS VERBAL

Ce jeudi, 22 décembre 2011 s'est tenue la troisième séance de réunion de l'ASSEGUI à la résidence Triolo, Villeneuve d'Ascq de 16h à 18h.

L'ordre du jour s'est porté sur :

- Compte rendu du président sur les démarches qu'il a eu à faire dans le but de la restauration du statut institutionnelle de l'association,
- Discussion portant sur la mise en œuvre d'un projet
- Fixation du montant de la cotisation annuelle
- Divers.

A).Compte rendu du président.

A l'issu de la réunion précédente, il avait été confié au président des démarches qu'il a présenté comme suit :

- Rencontre avec certains anciens membres du bureau de l'ASSEGUI au sujet de l'élaboration d'un nouveau statut de l'association ; il a été conclu que c'est le nouveau bureau qui devrait se chargé de cette rédaction.
- Rencontre avec monsieur le directeur du Crous qui a aboutit à la mise à la disposition de l'ASSEGUI de chambre pouvant servir d'accueillir certains nouveaux étudiants guinéens dès leur arrivé. A titre accessoire, la durée maximum d'un mois et 15 jours avant qu'ils ne trouvent leur logement.
- L'invitation des étudiants guinéens à la fête de fin d'année organisée à la cité scientifique.

A l'issu de son intervention, le bureau a désigné une commission chargé de la rédaction du statut. Cette commission est composée du président, du vice président, du secrétaire général et du secrétaire chargé des affaires culturelles. Ils sont appelés de rendre leur conclusion au plus tard le 25 janvier 2012.

B).Mise en œuvre de projet.

Concernant la mise en œuvre d'un projet, l'idée le l'organisation d'une soirée réunissant en particulier les étudiants guinéens du Nord Pas-de-Calais a été partagée par tous les membres du bureau. A ce titre, le chargé des affaires culturelles a été exhorté à réunir les informations nécessaires pour en débattre la séance prochaine.

C).Fixation du montant de la cotisation annuelle

Après discussion, le bureau a fixé le montant de la cotisation annuelle à 5€ par personne ; toute fois les personnes pouvant payer plus que 5€ seront invitées agréablement à le faire.

D).Divers.:

Dans les divers, le chargé de la communication et le chargé des affaires culturelles ont fait un certain nombre de proposition :

Sory KEITA a proposé que ce soit créé un organe représentatif de l'ASSEGUI au sein de chaque université dont le but va être de prendre assez régulièrement les nouvelles des étudiants guinéens et de la restauration de l'image de l'ASSEGUI auprès des administrations et des associations étudiantes des Universités respectives.

Une proposition qui a été approuvée par le bureau en choisissant Sory KEITA (chargé de la communication et adjoint du secrétaire général) comme représentant de l'ASSEGUI à l'université Lille2 et Mohamed Kefing KABA (secrétaire général) comme représentant à Lille1 et Lille3.

En fin, le secrétaire chargé des affaires culturelles a proposé de demander régulièrement l'avis des étudiants guinéens l'image qu'ils ont à propos de l'ASSEGUI.

Pour finir, le président Mohamed TOURE a réaffirmé au bureau sa volonté d'obligation d'obtenir les résultats satisfaisants.

Sory KEITA

Chargé de Communication